

Monsieur le Président,

La Conférence sur la Coopération économique internationale (CCEI) s'est attaquée à deux des défis essentiels auxquels l'humanité est confrontée: la question énergétique et les problèmes à la fois aigus et à long terme du développement. Des succès ont été enregistrés, des efforts très sensibles ont été faits par les pays industrialisés sur les questions de développement. Ces efforts ont été reconnus et accueillis avec satisfaction par les populations de nos pays et par les pays en développement davantage en privé, ajouterai-je, que dans les déclarations publiques.

Mais il y a eu aussi des déceptions. Les pays industrialisés n'ont pas été encouragés par la réponse assez circonspecte du monde en développement aux mesures nouvelles convenues dans le cadre de la CCEI. Certains ont regretté qu'il n'ait pas été possible de s'entendre sur un mécanisme permanent de consultations en matière énergétique. De leur côté, les pays en développement ont regretté que les résultats obtenus soient restés en deçà de leurs aspirations aux changements structurels nécessaires à la création d'un nouvel ordre économique. Mais ces désappointements ne sauraient faire oublier les résultats parfaitement tangibles obtenus par la Conférence:

- Un programme de coopération et de développement en matière d'énergie pouvant servir de cadre à de futurs travaux internationaux. Ce programme comporte des mesures spécifiques visant la mise en valeur du potentiel énergétique des pays en développement.

- Des engagements visant l'accroissement des flux de l'aide au développement, un programme spécial d'action destiné à aider les pays en développement particulièrement désavantagés, et le soutien de la décennie du développement de l'infrastructure en Afrique.

- Un accord sur l'établissement d'un fonds commun et sur l'intention d'entamer des négociations concernant un nouvel arrangement international sur les céréales.

- D'autres progrès dans toute une série de domaines, allant de la constitution d'une réserve internationale de céréales pour les cas d'urgence, à l'accès des pays en développement aux marchés de capitaux.

Avant tout, je devrais indiquer que la CCEI a contribué à souligner la persistance avec laquelle les pays en développement